

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 mars 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2021-022

COMMISSION CONSULTATIVE
D'ELABORATION ET DE SUIVI
(CCES) DU PROGRAMME LOCAL
DE PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES
(PLPDMA)

DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 22 février 2021 et affichée le 23 février 2021.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 22 MARS 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi deux mars, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélar, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Zakaria Ali à 17h18, Mme Paméla Trécasse à 17h23, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h58.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2021-022

**COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI (CCES) DU
PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET
ASSIMILES (PLPDMA)**

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le décret du 10 juin 2015 relatif au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment l'article L. 541-15-1,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux - Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite enfance » du 18 février 2021,

Vu le rapport présenté en séance le 2 mars 2021 relatif à la désignation d'un représentant de la CCES du PLPDMA,

Après discussion et appel à candidature,

La candidature de Mme Véronique Bassonville est proposée par la majorité municipale
Aucune autre candidature n'est présentée.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidat de la majorité

Nombre de suffrages exprimés : 39

Nombre de voix recueillies : 39

Nombre d'oppositions : 00

Abstentions : 00

Article 2 : à l'issue du vote, de désigner Mme Véronique Bassonville en qualité de représentant du Conseil municipal au sein de la CCES du PLPDMA.

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU